



St Jean en Royans le 30/11/2020

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DES YEUX FERTILES 2020

Chers Adhérents et mélomanes,

Le Conseil d'Administration et moi-même sommes heureux de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 des « Yeux Fertiles » se tiendra le

vendredi 18 décembre 2020

Il est important, en particulier par rapport à tous nos partenaires (institutionnels ou privés), de présenter un bilan 2020, afin de préparer, sur des bases claires nos intentions pour 2021 !

Dans le contexte sanitaire exceptionnel auquel nous sommes confrontés, notre Assemblée Générale ne pourra pas cette année se tenir en présentiel. Seul le conseil d'administration se réunira, si possible, pour analyser vos votes et questions.

L'assemblée Générale se fera sous forme papier avec vote possible en amont : par mail ou par courrier. Nous regrettons vivement de ne pouvoir vous retrouver à cette occasion mais les conditions sanitaires ne nous le permettent malheureusement pas. Toutefois, l'Assemblée Générale reste un moment important de la vie de notre association et nous espérons que vous serez nombreux à répondre en exprimant votre vote sur les résolutions qui vous seront proposées.

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des documents relatif à cette Assemblée Générale :

- Rapports moral et financier 2020
- Programmation 2020 (susceptible d'être reportée à 2021)
- Propositions pour 2021
- Document vous permettant de voter sous forme papier ou en ligne, et d'exprimer vos questions ou suggestions.

Il vous sera demandé de voter sur 4 résolutions :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Proposition de renouvellement de membres du Conseil d'Administration
- Provision pour les risques liés au Covid

Vos réponses devront parvenir par retour de courrier, le plus rapidement possible !

A : JC Dauty 110 chemin de Château Gaillard 26190 St Jean en Royans

Ou par mail (par retour de mail)

En espérant votre participation à cette forme très singulière d'Assemblée Générale, je souhaite avoir le plaisir de vous retrouver tous, et en bonne santé, dès que possible !

Je compte sur vous pour les votes et vous assure de mes sentiments dévoués et amicaux.

JC Dauty
Président des Yeux Fertiles



Rapport moral 2020

L'activité de l'association à cette année été singulièrement diminuée suite à la décision du CA d'annuler l'édition 2020 du Festival des Chapelles.

Tout le travail des bénévoles (administratif, gestion du site Web, sponsoring, communication,...) ainsi que la programmation musicale concoctée par Fabrice ne sont néanmoins pas « perdu » car ils bénéficieront, si la situation le permet, à l'édition 2021 du Festival.

Dominique a effectué un travail de reprise en main de notre site internet (www.festivaldeschapelles.fr), qui est maintenant magnifique, très agréable à fréquenter avec photos, extraits audio des concerts.... Nous le remercions vivement !

Fabrice et moi-même, dans le cadre de l'action culturelle du Festival, avons cependant effectué 5 animations musicales, de manière bénévole, fin juillet, auprès des publics seniors et enfants (Centre social La Paz, Maison de l'aventure, Centre aéré de St Laurent, Ephad de St Jean et La Chapelle). La maison de l'aventure a fait un don à notre association en remerciement.

Ce furent des moments très agréables, conviviaux, très appréciés étant donné l'isolement accru, du fait du contexte sanitaire. Il s'agissait aussi de garder le lien avec nos partenaires ainsi qu'une visibilité sur le territoire.



Rapport financier 2020

RESULTAT EXERCICE 2020

DEPENSES		RECETTES	
Frais alimentation	115,65 €	Dons	390,00 €
Fournitures papeterie	98,27 €	Adhésions	1 130,00 €
Assurance	111,67 €	Amis du festival	1 555,00 €
Abonnement	160,00 €	Sponsors	5 290,00 €
Conception graphique	744,00 €	<u>SUBVENTIONS</u>	
Frais banque	462 €	Département	2 000,00 €
Frais hébergement site internet	100,80 €	Communes	2 900,00 €
Tetraktys -Indemnisation à 50 % des cachets et cessions prévus (conformément au contrat de cession Article 8)	8 962,00 €	CCRV	1 500,00 €
		<u>Sous-total subventions</u>	6 400,00 €
TOTAL CHARGES	10 754,39 €	TOTAL RECETTES	14 765,00 €
		<i>Résultat</i>	4 010,61 €

BILAN 2020

<u>Situation des comptes bancaires au 20/11/2020</u>	25 704,76 €	<u>Reste à encaisser</u> Subventions CCRV	1 500,00 €
		<u>Chèques non débités</u> CM chq N° 5228312	100,80 €
Ajouter les restes à encaisser	1 500,00 €		
Soustraire les chèques non débités	100,80 €		
TOTAL 2020	27 103,96 €		

Provision pour risques liés au Covid

Il serait judicieux, comme d'autres festivals l'ont fait, de constituer une provision pour les risques liés au Covid (Baisse probable des sponsors et de la billetterie même dans le scénario le plus optimiste). Le montant de cette provision serait de 4 000 euros (bénéfice réalisé en 2020), à réinvestir dans le BP 2021.



Renouvellement des membres du CA

Ne souhaitent pas se représenter : CHARVE Jeanne, DESTOMBES Michel, FUNKIEWIEZ Claude, LOCATELLI Jean Louis, LOCATELLI Simone, FERREZ Marie Claude.

Donnent leur démission : DEVOIZE Jean-Pierre, DEVOIZE Michelle, COLLUS Nicole.

Renouvellent leur candidature : BAUDRIER Marie-Odile, BELLIER Brigitte, BEGUIN Dominique, BOUVIER Danielle, DAUTY Jean-Christophe, LOPPE Marie, MONNET Maryse, PEYRE Maryse, PRE Annick.

Souhaitent se présenter au C.A.: CHEVALIER Christian, GIARDELLA Michel.

Membre de droit : FERREZ Fabrice



Propositions pour 2021

Plusieurs scénarios sont envisageables :

- Le moins optimiste: deux ou trois captations diffusées sur le web (fort coût technique tout de même)
- Le scénario moyen: maintien de l'action culturelle et de 3 à 5 concerts en plein air ou dans les plus grandes églises (Léoncel...)
- Le scénario optimiste: reprise de l'intégralité de la programmation 2020 en 2021 avec décalage d'un à deux jours maximum pour chaque concert

La continuité d'une programmation nous semble un gage important de réussite vérifié depuis 14 ans.

Par ailleurs, en mettant en place notamment un système de réservation (afin de gérer correctement le nombre de spectateur, l'espace, ...), il nous semble possible d'organiser des concerts, comme ont réussi à le faire d'autres festival cette année (Musique en Vercors par exemple).

Les collectivités locales (mairies, CCRV, ...) nous ont fait savoir qu'elles étaient soucieuses d'offrir des animations culturelles aux habitants malgré le contexte compliqué, et elles s'engagent à faire respecter les contraintes sanitaires. Il nous semble donc opportun de répondre favorablement à leur demandes.



Vote des résolutions

Résolution n°1

Approbation des comptes 2020

Pour § Contre § Abstention §

Résolution n°2

Approbation du rapport moral 2020

Pour § Contre § Abstention §

Résolution n°3

Renouvellement des membres du CA (Renouvellement des 9 membres + admissions Chevalier Christian, Giardella Michel)

Pour § Contre § Abstention §

Résolution n°4

Provision pour les risques liés au Covid

Pour § Contre § Abstention §

Questions, suggestions, remarques ...

Résultat de la consultation

Résolution	« Pour »	« Contre »	Abstention
Résolution n°1	53		1
Résolution n°2	53		1
Résolution n°3	54		
Résolution n°4	54		